



affiché le 30/06/25

DÉCISION DU MAIRE
N° 2025 - 104

Nomenclature @CTES : Commande publique / Autres types de contrat

SPORT

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE LA 17EME EDITION DE « YONNE TOUR SPORT »

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la convention n° 2025-YTS 18 reçue en date du 23/06/25 ;
- Considérant que la candidature de la ville de Tonnerre pour accueillir l'édition 2025 de la manifestation Yonne Tour Sport a été retenue ;

DECIDE

- De l'autoriser, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention n° 2025-YTS 18 avec le Conseil départemental de l'Yonne, aux conditions suivantes :
 - o Thème de l'animation : 18^{ème} édition *Yonne Tour Sport*,
 - o Besoins :
 - électrique : compteur « forain » > 5000 W -8 à 10 prises,
 - eau : accès points d'eau,
 - o Lieu : Pâtis,
 - o Date : 04/08/2025
 - o Coût : gratuit,
 - o Frais annexes : restauration.



A Tonnerre, le 30/06/25
Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre